

PROGRAMME DE FORMATION **présentielle** DIPLOME D'ÉTAT MONITEUR EDUCATEUR

1. PUBLIC VISÉ PAR LA FORMATION	1
2. CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION	1
3. OBJECTIFS DE LA FORMATION :	2
4. CONTENUS DE LA FORMATION :	3
5. DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION :	4
6. MOYENS ET PROJET PÉDAGOGIQUE :	4
7. QUALITÉ DES FORMATRICES /FORMATEURS :	7
8. ÉVALUATION DE LA FORMATION :	9
9. DISPOSITIF D'INDIVIDUALISATION DE PARCOURS :	11
10. ACCESSIBILITÉ EN APPRENTISSAGE OU AUTRES FORMES D'ALERNANCES	12

Le diplôme d'état de moniteur éducateur est constitué de 950 h de formation théorique et 1050 heures de formation pratique ; Il est composé de 3 blocs de compétences ; Il est de niveau IV et sans spécialité par rapport au lieu d'exercice ou au public.

Arrêté du 5 juillet 2024 relatif au Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur

Code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles R. 451-1 à R. 451-4-3 et D. 451-73 à D. 451-78 ;

Décret n° 2024- 696 du 5 juillet 2024 relatif au diplôme d'Etat de moniteur-éducateur

1. PUBLIC VISÉ PAR LA FORMATION

Tout individu peut se présenter pour préparer le diplôme d'État de moniteur éducateur (DEME). Aucun diplôme particulier n'est demandé, ni prérequis, une première expérience bénévole ou salariée dans le travail social représente un atout. L'accès à la formation se fait sur un accès en situation d'emploi (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation). Les candidats doivent à la fois être éligible aux conditions qui régissent ce type de contrats mais également être engagés auprès d'un employeur dans le cadre de ce contrat.

2. CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION

L'article 3 de l'arrêté du 5 juillet 2024 relatif au Diplôme d'Etat de Moniteur-Educateur, précise les conditions d'accès à la formation. Sont admis de droit :

- Les lauréats de l'Institut de l'engagement
- Les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Les candidats ayant acquis un ou plusieurs domaines de compétences du diplôme d'état de moniteur éducateur relevant des dispositions de l'arrêté du 20 juin 2007
- Les candidats ayant déjà acquis un ou plusieurs blocs de compétences du diplôme d'état de moniteur éducateur relevant de l'arrêté du 5 juillet 2024.

L'accès à la formation est conditionné :

- Par l'étude du dossier de candidature
- Un entretien d'une durée de 30 minutes permettant d'apprécier l'aptitude du candidat à s'engager dans une formation en travail sociale et à bénéficier du projet pédagogique de l'établissement.
- Il est conduit à partir d'une note rédigée au préalable par le candidat
- L'admission dans la formation est prononcée par le directeur d'établissement de la formation après avis de la commission d'admission
- Cette commission arrête la liste des candidats admis à suivre la formation.

Les inscriptions se font au secrétariat du Pôle de la Rouatière auprès de Mme PINTO Jessica.

Téléchargement du dossier sur

internet : www.larouatiere.com ou retrait du dossier sur place au 1 Rue Charles Percier – 66000

PERPIGNAN

3. OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Le DE ME atteste des compétences nécessaires pour réaliser des interventions éducatives au quotidien, visant à soutenir dans leur quotidien tout type de public en difficulté, quel que soit l'âge. L'objectif premier est de permettre aux personnes de développer leur capacité d'adaptation et leur autonomie.

Cette formation professionnelle diplômante vise à :

- Acquérir les compétences professionnelles pour exercer dans le domaine de l'accompagnement des personnes vulnérables.
- Répondre de manière fiable aux besoins spécifiques de la personne aidée (enfants, familles, personnes en situation de handicap) et veiller à sa participation à la vie sociale et citoyenne
- Repérer et comprendre le fonctionnement des différents lieux d'exercice professionnel
- Accéder à un emploi repéré grâce à un diplôme reconnu par l'Etat (niveau IV)

A l'issue de la formation, le titulaire du DE ME est en capacité de :

- Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours en participant à la dimension individuelle de l'accompagnement et en assurant l'organisation de la vie quotidienne
- Contribuer au projet éducatif spécialisé dans une visée inclusive en participant au projet éducatif spécialisé (de l'élaboration à l'évaluation) et en mettant en oeuvre des activités éducatives adaptées à la personne
- S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements

4. CONTENUS DE LA FORMATION :

<p>Bloc 1</p> <p>Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours</p>	<ol style="list-style-type: none">1. La personne et son entourage2. Le projet personnalisé3. L'accompagnement à la vie quotidienne4. La participation à la vie sociale
<p>Bloc 2</p> <p>Contribuer au projet éducatif spécialisé dans une visée inclusive</p>	<ol style="list-style-type: none">1. Les supports et les cadres du projet éducatif spécialisé2. La relation éducative3. La personne et le groupe
<p>Bloc 3</p> <p>S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours</p>	<ol style="list-style-type: none">1. Le travail en équipe2. Le travail en partenariat

5. DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION :

Il s'agit d'une formation en alternance sur deux années, avec des périodes de regroupement pédagogique et des périodes en immersion professionnelle.

Les enseignements théoriques sont de 950 heures répartis au cours des deux années de formation (un regroupement par mois environ).

La formation pratique s'effectue au sein de la structure employeur et en stage durant toute la durée de sa formation. 1050h

En première année, l'apprenti.e effectue un stage hors employeur d'une durée de 6 semaines (soit 210h) dans un type de structure différent de celle au sein de laquelle il.elle effectue son apprentissage (public, fonctionnement).

1. MOYENS ET PROJET PÉDAGOGIQUE :

La formation préparatoire au Diplôme d'Etat de Monitrice- Éducatrice, Moniteur -Éducateur s'organise selon le principe d'alternance. Il s'agit de prendre appui sur les apports théoriques et disciplinaires pour éclairer la pratique et dans le même temps tirer enseignement de sa pratique pour s'approprier et donner du sens aux contenus théoriques.

La philosophie du CFTS la Rouatière dans la transmission pédagogique qui est la sienne, s'attache tout à la fois à actualiser ses enseignements en adéquation avec les évolutions légales, et en lien avec les changements dans les pratiques professionnelles des différents secteurs concernés (sanitaire, médico-social et social).

Dans le même temps Le CFTS la Rouatière s'inscrit comme lieu de veille politique et sociétale, d'expérimentation et de recherches avec ses partenaires territoriaux, à visée de transformations sociales au bénéfice des publics accompagnés et du faire société.

La pédagogie mise en œuvre affirme une conception éthique du travail social à savoir une modalité d'intervention avec les destinataires de l'action, dans un objectif de retissage de lien à l'autre, de développement de l'autonomie, de mise en lumière des capacités à agir de chacun.e face aux difficultés rencontrées. Le projet pédagogique est une invitation à penser l'humain et la complexité des problématiques sociales au-delà de la dimension institutionnelle. Faire le choix des professions sociales et médico-sociales est **un acte d'engagement**.

Le CFTS La Rouatière a privilégié un parcours de formation qui permet aux futur.e.s professionnel.le.s une **montée progressive en compétences** de façon personnalisée et collective, associée à un ancrage dans les pratiques éducatives, dans un souci du lien avec l'ensemble des partenaires employeurs.

Le projet pédagogique de la filière ME s'élabore sur une **triple articulation** :

- ✓ **Des savoirs fondamentaux de base** des différents champs théoriques : comprendre les enjeux et les implications de l'action éducative.
- ✓ **Des savoir-faire** élaborés et partagés à partir de l'appropriation des savoirs fondamentaux : mettre du sens sur les pratiques.
- ✓ **Des savoir-être professionnels** : construire un positionnement et une identité professionnelle.

Pour garantir un parcours de professionnalisation inscrit dans une démarche réflexive, nous prenons appui sur les modalités suivantes :

◆ **L'élaboration collective, cœur de métier du travail d'équipe**

Les valeurs associées à ce processus, qui requiert et suscite la force d'un collectif, sont éthiques au sens où elles lient l'appropriation des savoirs avec l'exercice d'une coopération qui affirme l'hétérogénéité comme une ressource, non comme un obstacle ou une difficulté.

◆ **Les groupes d'analyse des pratiques**

Il s'agit d'une fonction permanente à cultiver pour le maintien en éveil de la démarche réflexive de l'intervenant.e dans la relation d'accompagnement. Les espaces GAP de formation sont animés par des intervenant.e.s extérieur.e.s afin de garantir la confidentialité des propos tenus et afin de bien différencier cet espace de l'atelier parcours formation

◆ **Ateliers de guidance et travail coopératif en petits groupes**

Il s'agit tout à la fois d'un espace d'accompagnement personnalisé du parcours de formation, et dans le même temps, en appui sur la dynamique collective. Ces espaces dédiés, et animés par un.e formatrice- formateur référent.e de formation viennent séquencer chaque regroupement. Ces espaces sont supports pour :

- La réalisation des écrits
- L'entraide mutuelle
- Les préparations à l'oral

◆ **Stimulation des prises de paroles à l'oral pour un équilibre des compétences à l'écrit comme à l'oral**

Plusieurs modalités sont à l'œuvre dans un esprit de « pédagogie inversée » :

- Encourager la transmission de compétences complémentaires détenues par les étudiant.e.s au sein d'un cours magistral.
- Mise en place de travaux de groupes impliquant une restitution orale, offrant une opportunité d'apprentissage dynamique permettant de mieux comprendre les enjeux du travail social
- Des présentations individuelles orales afin de développer les compétences en communication des apprenants, de renforcer leur capacité à argumenter et à structurer une réflexion.

◆ **Un processus d'expérimentation, de déconstruction et de créativité.**

Afin de favoriser la posture de professionnalisation et l'envie d'apprendre, le projet pédagogique vise à rendre l'apprenti.e acteur.rice de sa formation, avec des projets construits avec des partenaires associatifs et institutionnels, des travaux de recherches et de restitutions en lien avec les grands enjeux du travail social et médico-social et des rencontres avec les terrains.

Ce processus s'articule autour de projets majeurs choisis avec les stagiaires de la formation :

- 1- **Un projet de visibilité, de sensibilisation et de luttes contre les inégalités sociales de genre**, co-construit avec l'APEX, association d'accueil, d'écoute et d'orientation des personnes en prises avec les violences conjugales.
- 2- **Un projet autour de la thématique des médiations éducatives** dont l'enjeu est de transmettre des modalités d'intervention tant auprès d'individus qu'auprès d'un groupe. Il s'agit de permettre aux apprenti.e.s d'expérimenter un espace privilégié d'expression et ainsi explorer les possibles pour rencontrer l'autre autrement. Ces espaces leur permettent de s'exposer à la fois à leur propre créativité mais également de créer un espace de rencontre, de proposer une autre forme d'agir ensemble.
- 3- **Un projet d'enquête accès aux droits** au cours duquel les apprenti.e.s doivent réaliser une enquête de territoire concernant l'accès aux droits d'un public spécifique. Ce projet est l'occasion pour eux d'expérimenter des outils du travail social : l'auto-organisation, la méthodologie de projet et le consensus.

◆ **Une veille prospective sur les enjeux d'une société en mouvement**

L'équipe pédagogique du CFTS la Rouatière poursuit l'ambition constante de se confronter à la constitution d'enseignements en ajustement permanent aux questions sociétales qui s'imposent à nous, celles qui nous heurtent face à un réel toujours en mouvement, aux multiples délitements de liens auxquels notre société se confronte.

En ce sens le CFTS la Rouatière depuis 2010 a à cœur de contribuer à l'approfondissement des thématiques suivantes

- Les rapports sociaux de sexe, l'impensé des questions de genre dans l'intervention sociale

- L'interculturalité et les compétences interculturelles des travailleurs sociaux
- La reconnaissance des discriminations et élaboration d'un droit antidiscriminatoire
- La laïcité : outil d'intervention sociale
- L'exil et les parcours migratoires aujourd'hui
- La place de l'autodétermination dans le travail social

Moyens :

Techniquement, l'organisme de formation dispose de :

- salles de cours équipées d'outils multimédias (TV, vidéo projecteurs, lecteurs DVD et CD, , sono, ordinateurs portables, caméscopes, appareils photo).
- d'une salle informatique de 10 ordinateurs reliés à Internet,
- d'un pôle technique pour les formations dans les métiers du service et de l'accompagnement constitué d'une cuisine pédagogique, d'un espace soins aux personnes en situation de dépendance, d'un lieu pour l'entretien du linge et l'hygiène des locaux et d'un espace de puériculture et soins aux jeunes enfants
- d'un Centre de Ressources Documentaires avec 1 documentaliste, un fond documentaire recensant environ 20000 notices, plus de 3000 livres, 27 abonnements, revues du secteur de la santé et du social, un logiciel documentaire consultable en ligne ; 8 ordinateurs connectés à Internet, imprimante, site dédié avec annuaire, pages d'aide et de soutien.

L'encadrement est assuré par des formatrices et formateurs titulaires des diplômes exigés par le Code de l'Action Sociale et des Familles et complété par des vacataires, prestataires, professionnel-le-s expert-e-s dans des domaines spécifiques.

2. QUALITÉ DES FORMATRICES /FORMATEURS :

Nature de l'intervention	Intervenants filière DEME	Diplomes
Directrice du CPF la Rouatière formation	Alexandra Saint-Martin	DEIS, DSTS, DEES
Coordination pédagogique	Ludivine Trillat , Intervention sur l'ensemble des	DEES Master 1 en psychologie clinique Master 2 en psychanalyse

	domaines de formation	
Bloc 1 Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours	Anne-Laure Deville	DEES Master 2 Sociologie interventions sociales,
	Fremaux M-France,	DE d'infirmière, DU Science de l'éducation et de la formation médico-sociale
	Cantenis Christian	DEES Diplôme de niveau 2 de la fonction publique Psychanalyste
	Jenifer Durand	DEES Master 2, Science de l'éducation et de la formation
Bloc 2 Contribuer au projet éducatif spécialisé dans une visée inclusive	Marty Christine	DE CESF
	Jennifer Durand	DEES Master 2, Science de l'éducation et de la formation
	Edith Reynès	DEES
	Christian Cantenis	DEES Diplôme de niveau 2 de la fonction publique Psychanalyste
	Anne-Laure Deville	DEES Master 2 Sociologie interventions sociales,
Bloc 3 S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours	Anne-Laure Deville	DEES Master 2 Sociologie interventions sociales,
	Dimitri Felip	DEME
	Jennifer Durand	DEES Master 2, Science de l'éducation et de la formation

Accompagnement à l'élaboration des écrits de certification	Pauline Mattioli,	
	DEES	
	Nathalie Sanchez,	
	DEES	
	Dimitri FELIP, DEME	
	Christine Fumat,	
DEME		
Lucie Géa, DEES		
Sandrine Pingrieux,		
DEES		

3. ÉVALUATION DE LA FORMATION :

Suivi administratif :

- ◆ Émargement présentiel cours : signature par les stagiaires et les formatrices-formateurs des feuilles d'émergence par demi-journées.
- ◆ Émargement présentiel stage : signature par les stagiaires et les référents de site qualifiant émergence par journée.

Suivi pédagogique :

- ◆ Commissions pédagogiques annuelles : Validation des Parcours de Formation
- ◆ Réunion d'équipe
- ◆ Entretiens individualisés pour la restitution de la commission et/ou à la demande du stagiaire ou de l'équipe
- ◆ Formateur référent auprès des sites qualifiants
- ◆ Commission des litiges

Évaluation : Diplôme délivré par le Rectorat de l'académie de Montpellier

Le référentiel de certification est composé de 3 blocs de compétences et chacun d'entre eux fait l'objet de certifications indépendantes.

Pour obtenir le diplôme, le candidat doit obtenir une note moyenne d'au moins 10 sur 20 pour chacun des domaines de compétences.

A l'issue de la formation, l'établissement de formation présente les candidats au diplôme et adresse au service du Rectorat, avant l'expiration de la date limite fixée par celui-ci, un dossier comprenant, pour chaque candidat, le livret de formation dûment complété, accompagné des pièces relatives aux épreuves organisées en cours de formation.

La présentation à la certification est subordonnée à l'assiduité du candidat au cours de la formation, attestée par le directeur ou le chef d'établissement.

Le jury, constitué par les services du Rectorat, établit la liste des candidats ayant validé les 3 blocs de compétences du diplôme. Les lauréats obtiennent le Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur.

Dans les cas où le candidat n'a pas validé les 3 blocs de compétences, le jury prend une décision de validation partielle du diplôme mentionnant les blocs de compétences certifiés.

En fin de parcours, chaque stagiaire renseigne un questionnaire de satisfaction.

Les certifications :

	Intitulé	Modalités de certification
<p align="center">Bloc 1</p> <p>Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours</p>	<p>Note de réflexion sur le parcours de formation théorique et pratique du candidat.</p> <p>L'épreuve consiste en la rédaction individuelle d'une note de réflexion qui servira de support à l'épreuve orale</p>	<p>Epreuve organisée par l'EFTS</p> <p>Notation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ecrit : Coefficient 1 - Oral : Coefficient 1
<p align="center">Bloc 2</p> <p>Contribuer au projet éducatif spécialisé dans une visée inclusive</p>	<p>Dossier de pratique professionnelle (DPP) rendant compte de la contribution du candidat au projet éducatif dans une visée inclusive.</p> <p>Le DPP comportera une dimension descriptive relative aux pratiques professionnelles du candidat ainsi que leur analyse au regard d'éclairages théoriques.</p>	<p>Epreuve organisée en centre d'examen par le rectorat.</p> <p>Notation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ecrit : Coefficient 1 - Oral : Coefficient 1

<p>Bloc 3</p> <p>S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours</p>	<p>L'épreuve consiste en l'analyse à partir d'une étude de cas.</p> <p>Mettant en exergue la réflexivité et l'auto analyse dans sa pratique professionnelle , son positionnement professionnel dans ses relations partenariales (public, équipe, partenaires)</p>	<p>Epreuve écrite d'1h30 organisée par l'EFTS</p> <p>Notation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ecrit : Coefficient 1
---	---	--

4. DISPOSITIF D'INDIVIDUALISATION DE PARCOURS :

Un programme de formation individualisé pourra être proposé au regard des textes réglementaires et d'entretien avec le candidat ; la commission pédagogique constitué au minimum de la Directrice, de la coordinatrice de filière et d'un.e formateur/trice actera la proposition en accord avec l'intéressé.e et son financeur/employeur.

Lors de la sélection, les candidats font l'objet d'un positionnement des acquis et de leur expérience professionnelle.

Dans tous les cas, l'Organisme de Formation produit :

- un devis d'aménagement individualisé
- un DIPP – document individualisé parcours partiel
- un calendrier individualisé, pouvant prendre appui sur des temps collectifs des programmations en cours, pouvant également comprendre des entretiens individuels.

VAE DE ME :

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est une mesure qui permet à toute personne, quels que soient son âge, son niveau d'études ou ses statuts, de faire **valider des compétences professionnelles acquises** dans l'exercice d'une activité salariée, non salariée ou bénévole en rapport direct avec le diplôme choisi, pour **obtenir une certification professionnelle**.

Le dispositif de VAE est donc **accessible à toute personne ayant des compétences liées au diplôme DEME**. Peuvent en bénéficier les salariés travaillant dans le secteur privé ou public, demandeurs d'emploi, volontaires et bénévoles, élus et responsables syndicaux, proches aidants, étudiants, etc...

La Rouatière est Architecte de parcours

La Rouatière est enregistré comme **Architecte accompagnateur de parcours** pour les diplômes de la **filière « Social »**, et peut donc vous accompagner pour obtenir votre VAE pour préparer votre VAE au DEME

Nos 2 équipes sur nos 2 sites de formations sont prêts à vous accueillir et vous accompagner dans votre projet de VAE : à Souilhanel, dans l'Aude et à Perpignan, dans les Pyrénées Orientales.

Pour vous inscrire :

Remplissez la fiche d'information à télécharger ci-contre.

Renvoyez la complétée à vae@larouatiere.com

Nous programmerons alors un RDV téléphonique pour échanger ensemble sur votre profil, votre expérience et le financement individualisé de votre accompagnement VAE.

5. ACCESSIBILITÉ EN APPRENTISSAGE OU AUTRES FORMES D'ALTERNANCES

La formation DEME est accessible en apprentissage par le biais du CFA sanitaire et social ; Le CPFPP encadre les apprentissages pédagogiques et amène les candidats aux certifications DEME. Le CFA assure le lien avec l'employeur. Les candidats doivent avoir moins de 30 ans ou avoir une reconnaissance RQTH (pas de limites d'âge).

Nous sommes une unité de formation UFA du CFA sanitaire et social de Montpellier contacts CFA Sanitaire & Social contact@cfa-sanitaire-social.com Web : <http://cfa-sanitaire-social.com>

Adresse : 44 avenue Saint-Lazare, 34000 Montpellier • Téléphone : 04 67 69 04 36

Référente CFA pour le 66 :

Mme Stéphanie CROS : 07 87 47 01 91 - stephanie.cros@cfa-sanitaire-social.com

Pour toutes autres formes d'alternance, contrat de professionnalisation, Pro A ...nous contacter pour un parcours individualisé.